



## **Procédure pour l'obtention d'une carte Accès St-Lazare au parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare**

L'obtention de la carte accès est un prérequis pour profiter des services offerts au parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare.

### **Création d'une carte Accès**

**En ligne** en remplissant le formulaire au lien suivant :

Version française : [La carte Accès Saint-Lazare - Ville de Saint-Lazare](#)

Version anglaise : [Saint-Lazare Access Card - Ville de Saint-Lazare](#)

**Ou**

**En personne** à l'un des points de service suivant; au comptoir de la bibliothèque et au comptoir du Service des loisirs et de la vie communautaire.

Les heures d'ouverture peuvent varier selon l'endroit. Veuillez les consulter sur le site de la Ville.

### **Traitement de la demande**

Prévoyez un délai minimal de 2 jours ouvrables pour le traitement de votre demande. Le délai varie en fonction du volume des demandes. Merci de votre compréhension.

À la suite de l'analyse de votre demande, si elle est conforme et dûment remplie, un courriel de confirmation vous sera acheminé. Les instructions pour accéder à votre dossier en ligne et à votre ou vos cartes vous seront également transmises (nom d'utilisateur et mot de passe).

Bien que la carte virtuelle soit privilégiée, vous pouvez vous procurer la carte imprimée au comptoir de la bibliothèque ou du Service des loisirs et de la vie communautaire.

## Avis de renouvellement

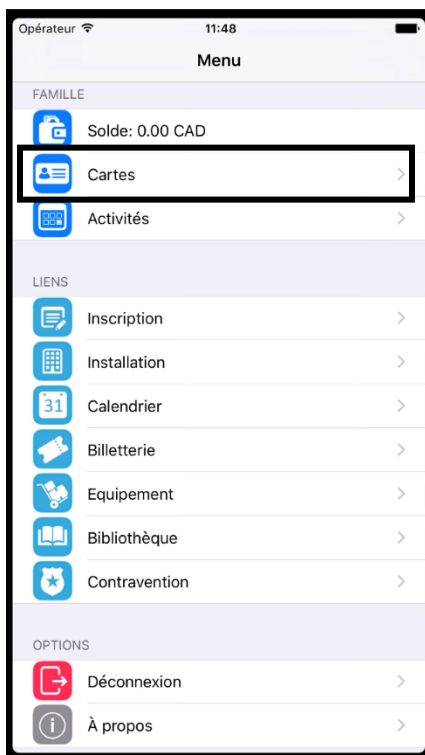
La carte est valide pour une période d'un an. Un avis de renouvellement est acheminé par courriel deux semaines avant la date d'expiration de votre carte.

## Présentation de la carte accès lors de votre visite

À votre arrivée à la piscine, vous devrez présenter votre carte Accès St-Lazare au sauveteur.

Pour présenter la carte accès virtuelle :

1. Télécharger l'application Sport-Plus sur votre téléphone cellulaire (Android ou Apple);
2. Inscrire votre code d'utilisateur et votre mot de passe;
3. Choisir l'onglet « Cartes »;
4. Toutes les cartes des membres de votre famille vont y apparaître. Vous n'aurez qu'à la(les) montrer à votre arrivée (voir le modèle de carte ci-dessous).



Les conditions d'obtention d'une carte accès sont prévues au règlement numéro 885 disponible ici : <https://ville.saint-lazare.qc.ca/doc/reglements/pdf/885.pdf>

En cas de questionnement, communiquez à [receptionloisirs@ville.saint-lazare.qc.ca](mailto:receptionloisirs@ville.saint-lazare.qc.ca) ou au 450 424-8000, poste 220